

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

**Arrêté du 29 octobre 2020 portant nomination d'assesseurs à la section
des assurances sociales du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes**

NOR : SSAS2030534A

Le ministre des solidarités et de la santé,
Vu le code de la santé publique ;
Vu le code de la sécurité sociale, notamment son article R. 145-8 ;
Vu la proposition en date du 14 septembre 2020 du médecin-conseil national adjoint de la caisse centrale de la Mutualité sociale agricole,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés à la section des assurances sociales du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes, au titre des représentants proposés par le médecin-conseil national de la caisse centrale de la Mutualité sociale agricole :

- le docteur Jean HOUSSINOT, en tant qu'assesseur titulaire ;
- le docteur Nathalie QUILLON-CORCELLA, en tant qu'assesseur suppléant.

Article 2

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des solidarités et de la santé.

Fait le 29 octobre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
*La cheffe de service adjointe au directeur
de la sécurité sociale,*
MARIANNE KERMOAL-BERTHOMÉ